

# Centre Intercommunal d'Action Sociale

27, boulevard du Colonel Aubry  
BP 90184  
79304 Bressuire Cedex  
Tél : 05 49 81 75 75  
social@agglo2b.fr



<b>CIAS</b>	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil d'Administration</b> du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2025-56
-------------	--	--------------------------------------

## Séance du : 6 novembre 2025

Le 6 novembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT PRESENTS  
(9) M. MARY, Mme BESNARD, Mme BOTTON, Mme DUBIN, Mme FERCHAUD, M.  
LOGEAIS, Mme MERCIERON, Mme RENAUDIN, Mme REVEAU

ABSENTS EXCUSES  
(8) M. MAROLLEAU, M. BERTON, Mme BILLY, Mme BOUCHETEAU, Mme BOUDOIRE,  
M. BOURREAU M. LARDIERE, Mme SOULARD

POUVOIRS /

Date de la convocation 30 octobre 2025

Secrétaire de séance Mme VINCENDEAU

## REMBOURSEMENT DES FRAIS DE STRUCTURE DE PERSONNEL 2025 PAR LES BUDGETS ANNEXES DU CIAS AU BUDGET PRINCIPAL DU CIAS

Il est proposé que les budgets annexes du CIAS participent au financement des charges de structure de personnel à hauteur des crédits votés sur ces budgets prévisionnels, primitifs et EPRD 2025, comme suit :

Excepté le SAAD, il est précisé que les montants inscrits dans chaque budget correspondent à ceux qui étaient inscrits avant la création de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

BUDGETS ANNEXES DU CIAS	Montants
Budget annexe SAAD	60 000,00 €
Budget annexe SSIAD	17 000,00 €
Budget annexe Portage de Repas	5 000,00 €
<b>TOTAL à reverser au budget principal du CIAS</b>	<b>82 000,00 €</b>

**Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :**

- D'approuver le montant des frais de structure en personnel
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

**ADOpte** cette délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme

Le Vice-Président

François MARY



**Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture**  
**le** 13/11/2025

**Publié et Notifié**  
**le** 13/11/2025